

Présentation

De nos jours, la gestion de la diversité linguistique est un défi majeur qui se pose, plus que jamais, aux pays de l'Afrique du Nord. En effet, bien que les textes de la Constitution de certains pays de cette région, notamment le Maroc et l'Algérie, mettent en exergue l'extrême importance que revêt l'institutionnalisation de cette diversité, il n'en demeure pas moins que bien des difficultés inhibent encore sa mise en œuvre effective au plan institutionnel.

Eu égard à la place prépondérante de ce sujet parmi les préoccupations afférentes au présent et au devenir des pays du Maghreb, la revue *Asinag* dédie son numéro 11 au ***multilinguisme en Afrique du Nord à travers l'histoire***. Ce choix, soutenu par l'importance de l'expérience cumulée par cette région en matière de gestion du multilinguisme, met en évidence la nécessité d'en tirer les enseignements nécessaires, en vue d'élaborer un modèle à même de s'adapter aux spécificités linguistiques des Etats du Maghreb et du Sahel et du Sahara, aires dont l'amazighe constitue, en partie, l'héritage linguistique.

L'histoire millénaire de la langue amazighe (le libyque dans l'antiquité) et l'étendue de l'espace de son usage ont contribué à sa résistance face aux langues méditerranéennes à longue tradition écrite, dont la pratique séculaire s'étendait le long du littoral nord africain, en l'occurrence le phénicien, le grec, le punique et le latin, devenues langues mortes depuis longtemps. Mais, c'est plutôt lors de l'avènement et l'expansion de l'Islam et de la langue arabe sur l'étendue de ce vaste territoire que l'amazighe a essuyé la plus rude des concurrences, sans que cela ait pu mettre un terme aux principaux rôles et fonctions qui lui sont dévolus. Aussi, outre le rôle central de communication sociale qu'il assume, a-t-il pu s'imposer en tant que code scriptural pour la transcription et la translittération en alphabet arabe de corpus amazighes, relevant essentiellement du registre religieux et liturgique. Par ailleurs, l'historiographie reconnaît à cette langue son importance dans les arcanes du règne des dynasties des Berghouata et des Ghomara puis, par la suite, de l'empire almohade, notamment dans ce qui est communément désigné par champ religieux officiel.

Le dossier livré dans le présent numéro comprend des contributions traitant du multilinguisme qui a marqué, de diverses manières, certes, l'histoire de l'Afrique du Nord, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Les différentes approches se penchent sur les aspects saillants de cette thématique, non sans soulever les questions épineuses qu'elle implique. Ainsi, pour ce qui est de l'époque antique, l'article d'Abdellatif Rguig revisite la relation entre les deux écritures libyque et punique, en tant qu'illustration du plurilinguisme. Il soutient l'hypothèse de l'origine locale de cet alphabet et considère que l'amazighe, la plus ancienne langue en Afrique du Nord, a pu passer de l'oralité à l'écriture par un alphabet qu'a

engendré l'écosystème local caractérisé par la concurrence de l'écriture punique, héritage du phénicien. Ce dernier est, du reste, retenu par la plupart des études comme étant l'ancêtre de plusieurs alphabets développés autour du bassin méditerranéen antique. Et l'auteur de conclure que l'amazighe a pu persister comme code graphique et s'écrire aux côtés du latin alors même que s'intensifiait la compétition linguistique dans l'espace du littoral nord africain, entre l'amazighe antique, d'une part, et le punique et le latin, d'autre part. Intervenant dans ce même contexte historique, l'article de Christine Hamdoune traite de spécimens de gravures bilingues (libyco-latine) récemment découverts en Algérie. Ces trouvailles sont susceptibles d'enrichir le fonds des preuves historiques qui documentent la transcription en amazighe ancien, en parallèle avec des écritures méditerranéennes antiques. Aussi est-il attendu que les recherches s'accumulent autour de ces documents bilingues afin de décrypter les énigmes de la langue amazighe et la compétition des langues du pourtour méditerranéen qu'elle supportait sur son propre territoire, sur les plans communicationnel et scriptural

L'illustration de quelques aspects de ladite compétition est également l'objectif des contributions respectives de Mustafa Lakhliif et de Khadija Qimch. Le premier article aborde la situation du punique à l'époque de Saint Augustin (IV^{ème} siècle), dans un contexte historique marqué par le recul de cette langue face au latin qui dominait le champ religieux en raison de la propagation du christianisme parmi les populations de l'Afrique du Nord antique. Dans la seconde contribution, l'auteure s'est arrêtée sur l'expérience de quelques monarques amazighes qui, du fait de leurs préoccupations savantes, ont su faire usage et du pouvoir et de l'écriture. Néanmoins, bien que l'alphabet amazighe ait été présent sous leurs règnes, ces monarques avaient une prédilection pour l'usage de l'écriture des langues savantes à grande diffusion à l'époque, dont, en premier chef, le punique, le grec et le latin. Il s'en est suivi que les seuls documents historiques officiels écrits en amazighe ancien ne couvrent, jusqu'à présent, que les aspects funéraires ou religieux de manière générale. Les plus célèbres, à cet égard, sont ceux découverts à Dougga en Tunisie ; ils remontent au deuxième siècle av. J.-C.

L'amazighe en tant que code ayant investi le champ de l'écriture hier et aujourd'hui a fait l'objet des contributions respectives de Mahfoud Asmhri et de Ali Bentaleb. Dans le premier article, l'auteur a essayé de montrer le fait que l'écriture en amazighe a souvent été l'apanage des seuls domaines religieux, liturgiques et des croyances. Ainsi, dans l'antiquité, la fonction de l'écriture libyque était quasi exclusive à l'épigraphie mortuaire ou aux inscriptions funéraires en guise d'épithèses. Au Moyen Âge et à l'époque moderne, c'est la graphie arabe qui est utilisée pour la transcription des divers corpus de l'amazighe, essentiellement ceux à caractère religieux et liturgique.

S'agissant de l'époque contemporaine, Ali Bentaleb a essayé de mettre en évidence la place dévolue à l'amazighe dans le paysage linguistique marocain durant la période coloniale où étaient imposées, dans les institutions étatiques, les deux nouvelles langues étrangères, le français et l'espagnol. Toutefois, s'est imposé aux

autorités coloniales l'apprentissage de la langue amazighe, pour leur besoin en communication avec les autochtones dans les différentes régions du Maroc. C'est également dans la même optique que l'amazighe, transcrit en caractères latins, a été intégré dans le système de l'enseignement moderne.

Outre ces contributions, le dossier est enrichi d'entretiens avec des spécialistes de l'histoire et des langues de l'Afrique du Nord. Ainsi, à travers les différents entretiens, sont couvertes les différentes époques historiques, depuis l'antiquité jusqu'à l'époque moderne en passant par le Moyen Âge. La place du libyque et sa transcription dans le paysage linguistique nord africain ont fait l'objet d'éclairages et d'éclaircissements, respectivement avec Lionel Galand et Mansour Ghaki. Ils ont ainsi, chacun de son point de vue, mis en exergue, en les évaluant, les états de la recherche scientifique et les avancées réalisées par les études portant sur la question ainsi que les perspectives scientifiques susceptibles d'approfondir les connaissances sur l'histoire de la langue amazighe et sur son riche patrimoine scriptural de l'ère préislamique.

A travers l'entretien avec l'historien Mohamed Kably, on apprécie les contours qu'il esquisse de la situation linguistique en Afrique du Nord après que cette zone ait connu l'introduction de l'Islam et de la langue arabe. A ce sujet, l'auteur déplore la rareté, voire l'insuffisance, dans les sources arabes, de données sur la situation linguistique au Maghreb durant les premiers siècles de l'Islam. Les premiers écrits historiographiques sur cette période ne font pas mention de la propagation de l'arabe dans la région. En revanche, de quelques indications historiques, on décèle l'existence d'expéditions des Amazighes vers l'Orient, à l'époque du Prophète, ou sous le règne des khalifes. Par ailleurs, le chercheur a souligné la fonction assumée par cette langue tout au long du Moyen Âge, ainsi que son importance dans l'avènement de certaines formations et entités politiques, notamment l'Emirat de Ghomara, l'Emirat des Berghouata et l'Empire almohade. Il a également rappelé que l'Histoire ne fait pas état de quelque contrainte ou coercition à l'encontre de l'amazighe de la part des pouvoirs centraux qui avaient gouverné le Maghreb durant tout le Moyen Âge. Aussi, conclut-il, ne peut-on comprendre le comportement des Etats de cette époque à l'égard de l'amazighe que sous le prisme de la centralité de la religion dans la détermination de l'appartenance identitaire, en ce sens que le déterminant essentiel de l'identité est d'abord la religion et non la langue.

Quant à l'entretien recueilli auprès d'Ahmed Boukous, il traite la question des influences qu'ont subies les diverses expressions linguistiques amazighes durant les périodes contemporaine et moderne, considérées comme principale ère de l'histoire de l'humanité, marquée par l'impact des chocs entre les langues, les cultures et les civilisations, sous l'effet résiduel du colonialisme et de l'impérialisme des temps modernes. Ainsi, après un arrêt sur les répercussions de cette réalité historique sur la situation linguistique en Afrique du Nord, un regard critique est porté sur leurs implications à l'aube des indépendances où l'Etat-Nation émergent se ramenait à sa seule dimension arabo-islamique. A partir de ces

considérants, A. Boukous développe la question des perspectives d'avenir pour la langue amazighe, sous l'angle de l'expérience marocaine, considérée comme pionnière en matière de constitutionnalisation de cette langue, nonobstant le fait que les modalités et les étapes de sa mise en œuvre n'ont pas encore été définies.

Outre le dossier thématique, la présente livraison, dans sa rubrique *Varia*, contient des contributions portant sur d'autres aspects de la culture amazighe. Dans le domaine de la littérature (volet en langue arabe), Ahmed El Mounadi traite de la question de la structure des préludes en poésie, en mettant en relief l'importance des premiers vers d'ouverture dans l'architecture du genre. Il soutient que la structure du prélude n'est pas sans refléter la mentalité de la société, de ses valeurs et de ses référentiels. Dans le domaine linguistique, la contribution de Rachid Laabdelaoui porte sur la syntaxe de la coordination, ses outils et sa structure. Ainsi, souligne l'auteur, en dépit de quelques similitudes entre cette langue et d'autres systèmes, il y a lieu de mettre en évidence certains aspects de la syntaxe de la coordination spécifiques à la langue amazighe.

Dans le volet en langues étrangères, l'article de Carles Mùrcia, en français, met en relief le rôle de la diachronie et du comparatisme dans les différentes étapes qu'implique le processus de planification linguistique : analyse, sélection, codification. Exemples à l'appui, l'auteur explique l'apport et tout l'intérêt que présentent les dimensions diachronique et comparative dans le traitement d'un certain nombre de paramètres déterminants pour une codification linguistique efficiente : traitement des emphatiques dans les racines lexicales, dichotomie zénète/non zénète, adaptation des formations néologiques d'origine touarègue ainsi que le phénomène des assimilations.

Dans le domaine du lexique, et en langue anglaise, Mohamed Yeou développe le champ lexical du mot « tête », en passant en revue, à partir des dictionnaires, le nom de cet organe et de ses parties à travers vingt-huit branches linguistiques amazighes. Il a conclu à l'appréciation de la grande diversité qui caractérise cette unité lexicale, eu égard à l'étendue de ses acceptions sémantiques et de ses usages métaphoriques. En matière de didactique, Malika Assam a focalisé son étude sur l'expérience de l'enseignement de la langue amazighe dans un lycée relevant de l'Académie de Lyon en France. En situant cette expérience dans le contexte de l'évolution de la vision de l'Etat français sur les idiomes de ses propres citoyens issus de l'immigration, l'étude s'est penchée sur les contraintes pesant sur l'enseignement de l'amazighe pour les élèves du Baccalauréat dans cet établissement, ainsi que sur les perspectives de l'enseignement de ce qu'on désigne par les langues optionnelles en France, dont notamment l'amazighe.

Dans le volet *Comptes rendus*, Rahima Touires présente son livre : **تعريب الدولة : والمجتمع بالمغرب الأقصى خلال العصر الموحدى** [Arabisation de l'Etat et de la société au Maroc à l'époque almohade]. L'ouvrage, une thèse de Doctorat à l'origine, soutenue en 2004, traite de l'arabisation au niveau de la société et au niveau de

l'Etat, sous l'Empire almohade, en évoquant aussi la position dévolue à l'amazighe, notamment dans la phase de l'édification de cette dynastie.

Pour sa part, El Ouafi Nouhi présente l'ouvrage du Professeur Mohamed Kably : *جذور وامتدادات: الهوية واللغة والإصلاح بالمغرب الوسيط* [*Racines et extensions. L'identité, la langue et la réforme au Maroc médiéval*]. Cette présentation est centrée sur les questions qui se rapportent à la recherche dans le domaine de l'histoire du Maghrib extrême médiéval, aux fondements de l'identité, à la dualité de la mutation et de la continuité et à quelques racines de la situation linguistique actuelle au Maroc.

La rubrique *Résumés de thèses* présente deux thèses de Doctorat soutenues à la FLSH de Rabat, l'une a été soutenue, par El Mahfoud Asmhri en 2003, l'autre est due à Larbi Moumouch (2016). La première thèse porte sur les *Aspects de la civilisation de l'Afrique du Nord antique et du Sahara, à travers les gravures et dessins rupestres*. Le travail met en évidence des aspects de la civilisation des Amazighes anciens dont notamment les moyens de transports, l'habillement et l'écriture. La seconde thèse traite de la syntaxe de la subordonnée temporelle en amazighe marocain. Elle décrit le fonctionnement syntaxique de la temporelle dans le cadre fonctionnaliste et propose, sur la base de critères précis, une typologie générale de la circonstancielle temporelle.

La Direction et le Comité de Rédaction de la revue *Asinag* tiennent à exprimer leurs vifs remerciements à l'ensemble des chercheur(e)s qui ont bien voulu apporter leur précieuse contribution à la réalisation du présent numéro : El Houssaïn El Moujahid, El Khatir Aboulkacem, Nouredine Amrous, Omar Amarir, Abdelaziz Belfaïda, Abdellah Bounfour, Ahmed Chaabihi, Anna-Maria Di Tolla, Said El Bouzidi, Abdelaziz El Khiari, Yamina Elkirate, Mohamed El Moubakkir, Lionel Galand, Mansour Ghaki, Mohamed Fatha, Hassan Makhad, Ali Ouahidi, Ahmed Sabir, Hassan Sadiqi, Rahima Touires et Rachid Yachouti.

⦿⦿⦿-Asinag